

L'Indépendant, 20/08/24

Préavis de grève du syndicat de la Fonction publique territoriale

La section syndicale Fédération autonome – Fonction publique territoriale (FA-FPT) des Angles a déposé un préavis de grève **ce jeudi 22 matin** pour *"maltraitance financières des fonctionnaires"*.

La section syndicale FA-FPT des Angles a déposé un préavis de grève auprès du maire, Michel Poudade pour le **jeudi 22 août** de 10 h à 12 h au rond-point de la télécabine. *"Nos revendications concernent principalement le pouvoir d'achat. En décembre, les collectivités auraient dû avoir une prime au pouvoir d'achat, les maires étaient décideurs de l'accorder ou pas"*, explique Éric Marmigère, élu au bureau départemental de FA-FPT, élu délégué du personnel au comité social territorial et délégué du personnel aux Angles. *"Nous l'avons fait valoir en réunion et ça a été refusé, par manque de budget"*.

Le second point porte sur le changement de la modulation horaire, *"1 607 heures obligatoires ont été votées par le gouvernement, la commune des Angles devant appliquer les textes. Mais ça doit se faire en négociation entre le personnel, les élus du personnel et les syndicats et nous n'avons pas été entendus. Nous travaillons 37,30 heures au lieu des 35 heures occasionnant 14 à 15 jours de travail supplémentaire par an. Comme le centre technique se trouve loin des Angles et comme la majeure partie des agents habite aux alentours, il y a un coût supplémentaire de déplacement de 600 € par an et par agent. Cela impacte sur notre pouvoir d'achat sans compter que la prime pouvoir d'achat nous a été aussi refusée comme je l'ai déjà dit. Nous voulons informer sur la maltraitance financière des fonctionnaires des Angles. C'est juste une première alerte, un cri d'alarme pour améliorer les choses dans le bon sens. On veut du dialogue et du dialogue"*.

Interrogé, le maire Michel Poudade a indiqué que les négociations étaient ouvertes depuis ce mardi 20 août à 14 h.